



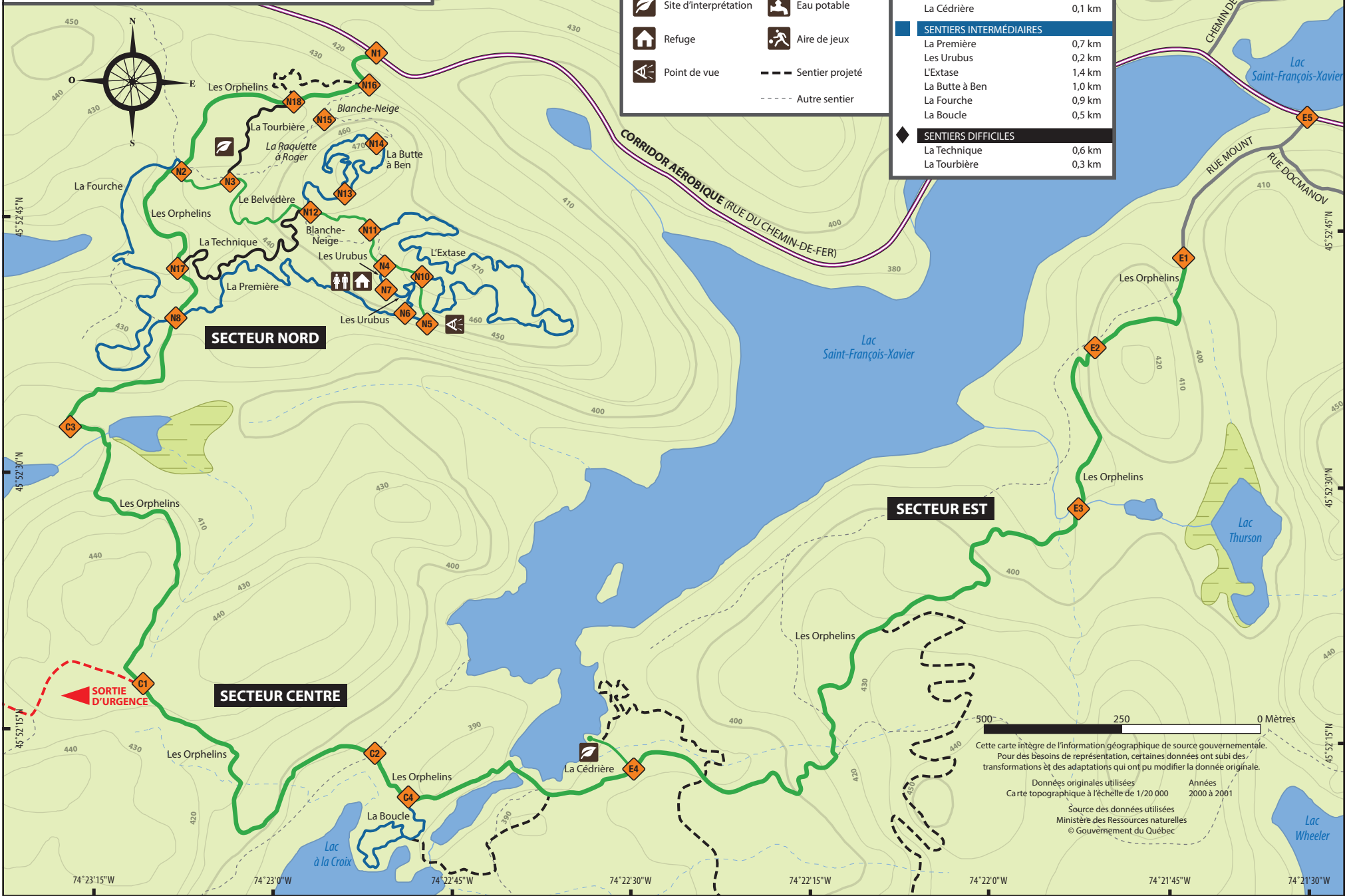
RÉSEAU DE SENTIERS de vélo de montagne des Orphelins

74°22'45"W

- Intersection
- Stationnement
- Toilettes
- Site d'interprétation
- Refuge
- Point de vue
- Pavillon d'accueil
- Aire de pique-nique
- Lave-vélo
- Eau potable
- Aire de jeux
- Sentier projeté
- Autre sentier

| SENTIERS TRÈS FACILES | |
|-----------------------------|--------|
| Corridor aérobie de P1 à E5 | 2,0 km |
| Corridor aérobie de E5 à N1 | 2,1 km |
| Corridor aérobie de N1 à P3 | 2,0 km |
| SENTIERS FACILES | |
| Le Belvédère | 0,8 km |
| Les Orphelins | 5,3 km |
| La Cédrière | 0,1 km |
| SENTIERS INTERMÉDIAIRES | |
| La Première | 0,7 km |
| Les Urubus | 0,2 km |
| L'Extase | 1,4 km |
| La Butte à Ben | 1,0 km |
| La Fourche | 0,9 km |
| La Boucle | 0,5 km |
| SENTIERS DIFFICILES | |
| La Technique | 0,6 km |
| La Tourbière | 0,3 km |

74°21'45"W

**SECTEUR NORD****SECTEUR EST****SECTEUR CENTRE**

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées : Carte topographique à l'échelle de 1/20 000, Années 2000 à 2001

Source des données utilisées : Ministère des Ressources naturelles © Gouvernement du Québec

500 250 0 Mètres

74°23'15"W 74°23'0"W 74°22'45"W 74°22'30"W 74°22'15"W 74°22'0"W 74°21'45"W 74°21'30"W

Quelques règles à suivre

- 1** Préparez votre sortie. Procurez-vous une carte des sentiers, portez un casque, respectez vos capacités physiques et ayez une trousse de réparation.
- 2** Ne roulez pas dans les sentiers fermés. S'ils le sont, c'est pour une bonne raison.
- 3** Ne roulez pas les jours de pluie et les 24 h suivantes afin de prévenir l'érosion des sentiers.
- 4** Roulez toujours dans les sentiers afin de respecter le milieu naturel.
- 5** Rapportez vos déchets.
- 6** Doublez avec prudence et soyez courtois en tout temps. Circuler en petits groupes de dix personnes ou moins est préférable.
- 7** Cédez le passage aux cyclistes qui montent et aux piétons en tout temps. Roulez lentement lorsqu'il y a de l'achalandage.
- 8** N'effectuez pas de nouveaux tracés ou des travaux non autorisés. Assurez-vous d'avoir la permission du propriétaire ou du gestionnaire avant toute activité d'entretien.
- 9** Respectez les propriétés privées. Circuler sur un terrain privé est un privilège et non un droit. Soyez reconnaissant de la générosité des propriétaires.
- 10** Impliquez-vous dans votre communauté!

EN CAS D'URGENCE : 911

Hôpital Laurentien - 234, rue Saint-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts

CSSS d'Argenteuil (Hôpital de Lachute) - 145, av. de la Providence, Lachute

Hôpital régional de Saint-Jérôme - 290, rue de Montigny, Saint-Jérôme

Informations utiles

- L'accès aux sentiers est gratuit pour la saison 2015.
- Tous les sentiers sont bidirectionnels.
- La marche est permise dans les sentiers de vélo.
- Le vélo de montagne est permis en hiver dans les sentiers de raquette.

Pour connaître les conditions et l'ouverture des sentiers :

450 226-2428

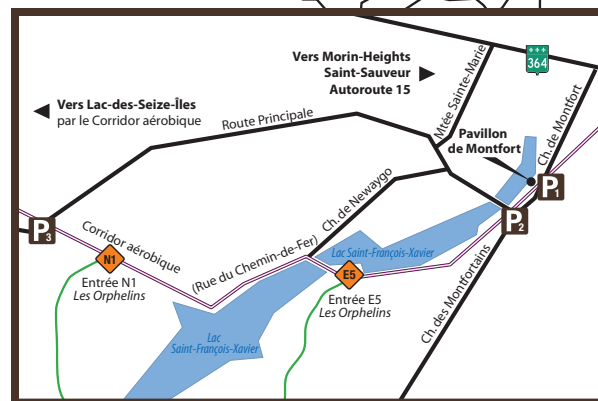
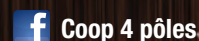


Réseau de sentiers d'interprétation des Orphelins

Accueil au Pavillon récréatif et communautaire de Montfort
160, route Principale, Wentworth-Nord (Québec) J0T 1Y0

450 226-2428 ou 450 712-2507

www.coop4poles.com



Carte officielle
des sentiers de
vélo de montagne

www.lespaysdenhaut.com

Réseau de sentiers d'interprétation des Orphelins

Wentworth-Nord



Large parcours de 6 km
+ 7,3 km de sentiers étroits
et sinueux



2015

La pratique du vélo de montagne comporte des risques que le cycliste accepte d'assumer. La présente carte a été élaborée en fonction des informations disponibles au moment de sa conception et ne saurait engager la responsabilité des concepteurs en cas d'accident.